



(11)

**EP 2 649 233 B1**

(12)

## **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention  
de la délivrance du brevet:  
**22.10.2014 Bulletin 2014/43**

(51) Int Cl.:  
**D06F 81/06 (2006.01) A47G 1/02 (2006.01)**  
**A47G 29/00 (2006.01)**

(21) Numéro de dépôt: **11808888.9**

(86) Numéro de dépôt international:  
**PCT/FR2011/000640**

(22) Date de dépôt: **06.12.2011**

(87) Numéro de publication internationale:  
**WO 2012/076772 (14.06.2012 Gazette 2012/24)**

---

### **(54) DISPOSITIF DE REPASSAGE ESCAMOTABLE A CENTRALE VAPEUR**

AUSKLAPPBARE BÜGELVORRICHTUNG MIT DAMPFERZEUGER

FOLD AWAY IRONING DEVICE WITH STEAM GENERATOR

---

(84) Etats contractants désignés:  
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB  
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO  
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**

(30) Priorité: **07.12.2010 FR 1004759**

(43) Date de publication de la demande:  
**16.10.2013 Bulletin 2013/42**

(73) Titulaire: **Parienti, Raoul  
06000 Nice (FR)**

(72) Inventeur: **Parienti, Raoul  
06000 Nice (FR)**

(74) Mandataire: **Schmidt, Martin Peter et al  
IXAS Conseil  
15, rue Emile Zola  
69002 Lyon (FR)**

(56) Documents cités:  
**WO-A2-2007/077342 GB-A- 765 105**

---

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

---

**Description****Domaine technique**

**[0001]** La présente invention concerne les objets utilitaires escamotables installés dans les appartements ou hôtels et concerne en particulier un dispositif escamotable de planche et fer à repasser.

**Etat de la technique**

**[0002]** Le fer à repasser et la table à repasser qui lui est associée sont parmi les objets utilitaires qui sont indispensables dans une maison et dont une ménagère se sert fréquemment. Toutefois, malgré les perfectionnements tels que l'utilisation de la vapeur, l'occupation de repassage représente toujours une corvée compte tenu de la difficile mise en oeuvre de l'outil. En effet il est toujours fastidieux de sortir la planche d'un placard souvent encombré, puis, de l'installer. Après quoi, il faut chercher le fer à repasser, le connecter sur le secteur et enfin, quand le travail est terminé, il faut recommencer toutes ces opérations dans l'autre sens.

**[0003]** Certains produits qui ont été mis sur le marché récemment comportent un placard et une planche à l'intérieur. Ils présentent l'inconvénient d'être encombrants, inesthétiques et peu fonctionnels. De plus la porte d'un tel placard restant ouverte durant l'usage gêne l'utilisateur dans son travail.

**[0004]** Un ensemble escamotable à repasser le linge est décrit dans le document GB-A-2.389.372. Cet ensemble comprend un cadre fixé au mur dans lequel se trouve une planche à repasser composée d'une partie arrière comportant une surface à repasser et d'une partie avant solidaire de la partie arrière constituant une surface ornementale ou un miroir. La planche peut prendre une première position dans laquelle la partie avant est visible et la partie arrière est escamotée et une seconde position dans laquelle la partie avant est escamotée et la partie arrière rendue visible. Pour ce faire, la partie arrière comporte des moyens de pivotement adaptés pour faire passer la planche à repasser de la première position à la seconde position, et pour faire passer la planche à repasser se trouvant dans la seconde position de la position verticale à la position horizontale en tant que console pour qu'un utilisateur puisse utiliser la surface à repasser.

**[0005]** Le document GB 765105 décrit un dispositif de repassage escamotable comprenant un cadre fixé au mur et formant une cavité dans laquelle se trouve une planche à repasser, la cavité étant obstruée par une porte cachant la planche à repasser lorsqu'elle est fermée. Contrairement au document précédent, la planche à repasser de ce document ne comporte pas une partie avant solidaire de la partie arrière constituant une surface ornementale ou un miroir, et ne peut pas prendre une première position dans laquelle la partie avant est visible dans le cadre fixé au mur et la partie arrière est escamotée, et une seconde position dans laquelle la partie avant

est escamotée et la partie arrière est rendue visible dans le cadre fixé au mur.

**[0006]** Dans le document EP 2.167.721 l'ensemble escamotable amélioré qui est décrit comporte une planche à repasser composée d'une partie arrière comportant une surface à repasser et d'une partie avant solidaire de la partie arrière constituant une surface ornementale ou un miroir. La planche peut prendre une première position dans laquelle la partie avant est visible dans le cadre fixé au mur et la partie arrière est escamotée et une seconde position dans laquelle la partie avant est escamotée et la partie arrière est rendue visible dans le cadre. Un premier moyen de pivotement permet de faire passer la planche à repasser de la première position à la seconde position et réciproquement, et un second moyen de pivotement permet de faire passer la planche à repasser se trouvant dans la seconde position de la position verticale à l'intérieur du cadre à la position horizontale en tant que console pour qu'un utilisateur puisse utiliser la surface à repasser. Le premier moyen de pivotement est formé d'un chariot supportant un cadre entourant la partie arrière et en particulier la surface à repasser, le chariot étant déplacé latéralement d'un bord à l'autre du cadre au moyen de roues roulant de part et d'autre d'un rail guide de manière à faire passer la planche à repasser de la première position à la seconde position et réciproquement.

**[0007]** Par conséquent, l'ensemble décrit ci-dessus comporte des parties mécaniques en rotation telles que le chariot qui se déplace latéralement pour assurer l'ouverture et la fermeture, et dont les roues sont précontraintes pour assurer un déplacement rectiligne ce qui le rend extrêmement fragile et sujet à une usure prématuée. En outre, le chariot prend une place importante aussi bien dans la largeur que dans la hauteur, ce qui limite considérablement la surface utile consacrée à la planche à repasser à l'intérieur de son cadre. Un autre inconvénient de cet ensemble est qu'il est encombrant et lourd et le ratio de la largeur utile de la planche par rapport à la largeur totale ne permet pas un encombrement réduit.

**Exposé de l'invention**

**[0008]** C'est pourquoi, le but de l'invention est de fournir un dispositif composé d'une planche à repasser et d'un fer à repasser qui puisse être escamoté facilement contre un mur en ayant l'apparence d'un miroir ou un tableau et également déplié rapidement pour pouvoir être fonctionnel immédiatement sans faire appel à des parties mécaniques en rotation diminuant la surface utile consacrée à la planche à repasser.

**[0009]** L'objet de l'invention est donc un dispositif escamotable pour repasser le linge comprenant un cadre fixé au mur dans lequel se trouve une planche à repasser entourée d'un cadre mobile et composée d'une partie arrière comportant une surface à repasser et d'une partie avant solidaire de la partie arrière constituant une surface ornementale ou un miroir. La planche à repasser peut

prendre une première position dans laquelle la partie avant est visible dans le cadre fixé au mur et la partie arrière est escamotée, et une seconde position dans laquelle la partie avant est escamotée et la partie arrière est rendue visible dans le cadre fixé au mur. Le dispositif comporte des premiers moyens de pivotement adaptés pour faire passer la planche à repasser de la première position à la seconde position et réciproquement, et des seconds moyens de pivotement pour faire passer la planche à repasser se trouvant dans la seconde position de la position verticale à la position horizontale en tant que console pour qu'un utilisateur puisse utiliser la surface à repasser. Les premiers moyens de pivotement comprennent d'une part deux charnières haute et basse situées à l'extrémité droite ou à l'extrémité gauche du cadre fixé au mur et formant un axe vertical permettant au cadre mobile et à la planche à repasser de pivoter dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre (ou vice versa) autour de l'axe vertical d'un angle d'environ 90° de façon à rendre visible la planche à repasser, et comprennent d'autre part deux charnières haute et basse situées respectivement dans chacune des parties horizontales du cadre mobile et en leur milieu formant un axe vertical permettant à la planche à repasser de pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre (ou vice versa) de façon à rendre la planche à repasser visible dans le cadre fixé au mur.

#### Description brève des dessins

[0010] Les buts, objets et caractéristiques de l'invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la description qui suit faite en référence aux dessins dans lesquels :

la figure 1 représente le dispositif de planche et fer à repasser selon l'invention escamoté et laissant visible la partie ornementale ;  
les figures 2A, 2B, 2C et 2D représentent les phases successives de pivotement pour rendre visible la planche à repasser ;  
les figures 3A et 3B représentent les phases successives de pivotement pour mettre la surface à repasser en position d'utilisation ;  
la figure 4 représente une vue en perspective du fer à repasser prêt à être utilisé ; et  
la figure 5 représente une vue en coupe de la poignée du fer à repasser en position d'utilisation et en position de repos.

#### Description détaillée de l'invention

[0011] En référence à la figure 1, la planche à repasser comporte, dans une première position, une partie avant 10 qui est une surface ornementale telle qu'un tableau ou un miroir à l'intérieur d'un cadre 12 fixé au mur.

[0012] Derrière la partie avant, une partie arrière est formée par la planche à repasser et le fer à repasser à

vapeur associé aux dispositifs modernes de repassage tels qu'une brosse intégrant un tube perforé permettant de diffuser un jet de vapeur sur un linge placé sur la planche.

5 [0013] Comme décrit ci-dessous. Lorsque la surface ornementale ou le miroir est visible, la partie arrière est escamotée dans une cavité du mur à l'intérieur du cadre 12.

[0014] Les figures 2A, 2B, 2C, 2D illustrent les phases 10 de mise en place de la partie arrière. En référence à la figure 2A, le dispositif de planche à repasser est d'abord sorti de la cavité par pivotement. Pour ce faire, on dégage le bord gauche d'un cadre mobile 18 qui entoure la planche à repasser et on fait pivoter ce cadre dans le sens 15 contraire aux aiguilles d'une montre autour de deux charnières (non montrées) situées en haut et en bas de la cavité 14, les deux charnières constituant un axe de pivotement vertical. Au départ, la planche peut être maintenue bloquée dans la cavité par tout mécanisme adéquat 20 qui se débloque lorsqu'une légère pression est exercée sur la planche à repasser.

[0015] A noter que, bien que les deux charnières sont placées à droite du cadre 12 dans le mode de réalisation représenté, elles pourraient se trouver à gauche de cette 25 cavité et entraîner un pivotement de la planche dans le sens des aiguilles d'une montre sans pour autant sortir du cadre de l'invention.

[0016] Lorsque le cadre 18 contenant la planche à repasser a pivoté d'environ 90° comme illustré sur la figure 30 2B, la partie arrière 22 contenant la planche à repasser devient visible et montre le dessous 23 de la planche à repasser.

[0017] L'action suivante illustrée sur la figure 2C consiste à faire pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre 35 la planche à repasser autour d'un axe vertical 20 formé par deux charnières haute et basse situées respectivement dans chacune des parties horizontales du cadre mobile 18 et en leur milieu.

[0018] Lorsque la planche à repasser a pivoté de 90° 40 ou plus comme illustré sur la figure 2D, la partie arrière 22 du dispositif contenant la planche à repasser se trouve sur l'avant. L'action suivante est un mouvement de pivotement qui consiste à ramener le cadre 18 dans la cavité 14, le cadre 18 entraînant la planche à repasser dans 45 son mouvement et l'obligeant à venir se placer dans la cavité 14 tout en étant entouré du cadre mobile 18. A la fin des actions décrites ci-dessus, la partie arrière 22 du dispositif montrant le dessous 23 de la planche à repasser a ainsi pris la place de la partie avant, c'est-à-dire la 50 surface ornementale ou le miroir. A noter que pendant le déroulement de ces actions, la planche à repasser a subi une rotation de 180°.

[0019] Lorsque la planche à repasser est rendue visible comme expliqué ci-dessus, elle est mise en place 55 comme console selon les phases illustrées sur les figures 3A et 3B. Cette opération consiste à faire sortir la planche à repasser de son cadre et à la rabattre en la faisant pivoter de 90° grâce à deux charnières (non montrées)

situées en bas de la planche à repasser et de chaque côté et qui sont solidaires du cadre 18.

**[0020]** Le support de console adapté pour retenir la planche à repasser en position horizontale, visible sur la figure 3A, comporte deux branches 24 et 26 dont les extrémités 28 et 30 sont en appui dans la partie basse du cadre 18. Lorsque la surface à repasser pivote comme illustré sur la figure 3A, les deux branches du support de console qui ont leurs extrémités supérieures pourvues d'ergots retenus en coulissant respectivement dans des rainures 32 et 34 situées sous la table à repasser, effectuent un pivotement autour de deux ergots de situés aux extrémités inférieures 28 et 30 du support de console.

**[0021]** Après un pivotement de 90° de la planche à repasser, celle-ci prend une position horizontale qui est sa position finale, la surface à repasser 31 se trouvant au dessus. Arrivée à cette position, la planche à repasser s'immobilise du fait que les extrémités des deux branches 24 et 26 du support de console sont parvenues respectivement aux extrémités des rainures 32 et 34.

**[0022]** A noter que l'on peut prévoir un moyen de blocage tel que des trous situés dans les rainures 32 et 34 dans lesquels s'introduisent des ergots situés aux extrémités des branches 24 et 26 sollicités par des ressorts permettant ainsi à la planche à repasser en position horizontale de s'immobiliser dans sa position de travail.

**[0023]** L'ustensile qui sert à repasser tel qu'un fer à repasser 36 muni de sa poignée 40 en position pliée se trouve en position escamotée dans une cavité 37 à l'extrémité de la surface à repasser proche du mur comme le montre la figure 3B. A noter que dans cette position escamotée, la poignée 40 est en position pliée adjacente à la semelle 42.

**[0024]** Comme il a été mentionné ci-dessus, le fer à repasser 36 est un fer à repasser à vapeur. La planche est donc munie sur sa surface d'une grille adaptée permettant la circulation de la vapeur à travers le linge à repasser.

**[0025]** Le système intègre en outre les derniers perfectionnements connus en matière de repassage, à savoir:

1/ La planche est pourvue de ventilateurs 38 et 39 dont la rotation dans un sens permet de propulser de la vapeur vers l'extérieur de la planche et de bas en haut afin que ladite vapeur traverse le linge placé sur la planche. Pour ce faire la planche est reliée par un conduit de vapeur à un réservoir de chauffe (non montré) qui génère de la vapeur.

2/ En faisant tourner les ventilateurs 38 et 39 dans l'autre sens, un flux d'air est orienté de haut en bas, et provoque une aspiration, ce qui permet de plaquer la linge à repasser sur la planche et facilite grandement l'action du fer à vapeur ou du conduit de vapeur pour repasser la linge. Pour cette fonction, la planche est pourvue d'un moyen d'évacuation de l'air aspiré.

**[0026]** Selon une variante, l'ustensile servant à repas-

ser consiste en une brosse intégrant un tube perforé qui se branche sur l'embout du conduit de vapeur connecté au réservoir de chauffe qui produit de la vapeur. Cette brosse est mise en oeuvre par l'utilisateur grâce à une poignée de préhension dans le but de la faire glisser sur le linge à repasser placé sur la planche. L'émission du flux de vapeur émis par la brosse sur le linge permet un repassage rapide.

**[0027]** Le réservoir de chauffe peut se brancher et se débrancher instantanément grâce à un dispositif ad hoc, soit au fer à repasser à vapeur, soit à la brosse intégrant un tube perforé.

**[0028]** Selon un autre mode de réalisation, le réservoir de chauffe est intégré à l'extrémité de la planche et l'autre extrémité de la planche (partie arrondie) intègre la cavité 37 qui permet de ranger le fer et la brosse.

**[0029]** Outre le conduit de vapeur, un câble électrique permet d'assurer l'alimentation électrique du fer à repasser et la transmission des commandes de toutes les fonctions utiles au repassage.

**[0030]** Lorsque l'utilisateur veut se servir du fer à repasser 36, il doit d'abord placer la poignée 40 en position d'utilisation représentée sur la figure 4. La poignée en position de repos, représentée en pointillés sur la figure 5, est verrouillée en position horizontale. Ce verrouillage est réalisé au moyen d'un bouton poussoir de verrouillage 44 en rotation autour d'un axe et dont l'extrémité 46 est bloquée par une came 48 disposant d'un premier cran de verrouillage 49 pour verrouiller la poignée en position d'utilisation et d'un second cran de verrouillage 50 pour verrouiller la poignée en position de repos. Le bouton poussoir est retenu dans la position de verrouillage grâce à un ressort de rappel 52. Pour déverrouiller, il suffit à l'utilisateur d'appuyer sur le bouton 44 et dégager ainsi son extrémité 46 du cran de verrouillage.

**[0031]** La poignée 40 dispose à sa base d'un crochet de verrouillage 54 séparé de la came par un évidement 56. Lorsque l'utilisateur met la poignée en position de repos (en pointillés) après avoir appuyé sur le bouton poussoir 44 pour dégager l'extrémité 46 du cran de verrouillage 49, la poignée subit une rotation de 90° autour de son axe 58. Pendant cette rotation, un ergot fixe en forme d'arc de cercle 60 s'introduit dans l'évidement 56 comme le montre la figure 5. Après relâchement du bouton poussoir 44, son extrémité 46 s'engage dans le cran de verrouillage 50. A ce moment, le fer à repasser est totalement immobilisé par l'ergot 60 bloqué dans l'évidement 56 et sa poignée est verrouillée en position horizontale.

**[0032]** Le dispositif de planche à repasser escamotable et ses accessoires qui vient d'être décrit présente de nombreux avantages. Outre les avantages déjà mentionnés dans le document EP 2.167.721, il présente, par rapport à l'ensemble escamotable décrit dans ce document, l'avantage de ne pas comporter de parties mécaniques en rotation et d'avoir un ratio de surface utile de la planche à repasser par rapport au cadre bien plus important.

## Revendications

1. Dispositif de repassage escamotable à centrale vapeur pour repasser le linge comprenant un cadre (12) fixé au mur et formant une cavité (14) dans lequel se trouve une planche à repasser composée d'une partie arrière comportant une surface à repasser (31) et d'une partie avant (10) solidaire de la partie arrière constituant une surface ornementale ou un miroir, ladite planche à repasser pouvant prendre une première position dans laquelle ladite partie avant est visible dans ledit cadre fixé au mur et la partie arrière est escamotée, et une seconde position dans laquelle ladite partie avant est escamotée et ladite partie arrière est rendue visible dans ledit cadre fixé au mur, ledit dispositif comportant des premiers moyens de pivotement adaptés pour faire passer ladite planche à repasser de la première position à la seconde position et réciproquement, et des seconds moyens de pivotement pour faire passer ladite planche à repasser se trouvant dans la seconde position de la position verticale à la position horizontale en tant que console pour qu'un utilisateur puisse utiliser ladite surface à repasser :

ledit dispositif étant caractérisé en ce que ladite planche à repasser est à l'intérieur d'un cadre mobile (18) pivotant grâce à une charnière haute et une charnière basse situées à l'extrémité droite ou à l'extrémité gauche dudit cadre fixé au mur et permettant à ladite planche à repasser de pivoter dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre ou vice versa autour d'un axe vertical d'un angle d'environ 90°, et lesdits premiers moyens de pivotement comprennent une charnière haute et une charnière basse situées respectivement dans chacune des parties horizontales dudit cadre mobile et en leur milieu, lesdites charnières formant un axe vertical (20) permettant à ladite planche à repasser de pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre ou vice versa de façon à rendre visible la partie arrière de ladite planche à repasser comportant une surface à repasser.

2. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel lesdits seconds moyens de pivotement sont constitués d'une part de deux charnières situées en bas de ladite planche à repasser et de chaque côté de celle-ci solidaires dudit cadre mobile (18) de manière à faire sortir la planche à repasser dudit cadre mobile et à la rabattre en la faisant pivoter de 90°, et d'autre part d'un support de console adapté pour retenir ladite planche à repasser en position horizontale composé de deux branches (24 et 26) dont les extrémités inférieures (28 et 30) sont en appui dans la partie basse dudit cadre mobile.

3. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel les deux branches (24 et 26) dudit support de console comportent chacune un ergot à leur extrémité supérieure, lesdits ergots étant retenus en coulissant respectivement dans des rainures (32 et 34) situées sous ladite table à repasser, et parvenant à l'extrémité desdites rainures lorsque ladite planche à repasser a pivoté de 90° de sorte que celle-ci est bloquée en position horizontale.
4. Dispositif selon la revendication 3, dans lequel des trous sont situés dans lesdites rainures (32 et 34) et dans lesquels s'introduisent lesdits ergots se trouvant à l'extrémité supérieure desdites branches (24 et 26) sollicités par des ressorts permettent à ladite planche à repasser en position horizontale de s'immobiliser dans sa position de travail.
5. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 4, dans lequel un ustensile à repasser tel qu'un fer à repasser (36) et/ou une brosse se trouve en position escamotée dans une cavité à l'extrémité de ladite planche à repasser proche du mur.
6. Dispositif selon la revendication 5, comportant en outre un réservoir de chauffe générant de la vapeur relié par un conduit de vapeur audit ustensile à repasser.
7. Dispositif selon la revendication 5 ou 6, dans lequel ledit ustensile à repasser est un fer à repasser comportant une poignée (40) et une semelle (42), ladite poignée étant repliée contre ladite semelle lorsque ledit fer à repasser est escamoté.
8. Dispositif selon la revendication 7, dans lequel ladite poignée (40) comporte un bouton poussoir de verrouillage (44) retenu en position de verrouillage grâce à un ressort de rappel (52), ledit bouton poussoir en rotation autour d'un axe (45) ayant son extrémité (56) bloquée par une came disposant d'un premier cran de verrouillage (49) adapté pour verrouiller la poignée en position d'utilisation et un second cran de verrouillage (50) adapté pour verrouiller la poignée repliée contre ladite semelle lorsque le fer est escamoté.
9. Dispositif selon la revendication 5 ou 6, dans lequel ledit ustensile à repasser est une brosse mise en oeuvre par l'utilisateur grâce à une poignée de préhension de manière à la faire glisser sur le linge à repasser et permettre d'effectuer un repassage rapide.
10. Dispositif selon la revendication 5, comportant un réservoir de chauffe générant de la vapeur au moyen d'un conduit de vapeur, et dans lequel ladite planche à repasser comporte des ventilateurs (38, 39) dont

la rotation dans un premier sens permet de propulser de la vapeur vers l'extérieur de ladite planche à repasser et de bas en haut afin que la vapeur issue dudit conduit de vapeur traverse le linge placé sur ladite planche.

11. Dispositif selon la des revendication 10, dans lequel la rotation des ventilateurs (38, 39) dans un second sens permet à un flux d'air orienté de haut en bas de provoquer une aspiration, ce qui permet de plâquer le linge à repasser sur ladite planche à repasser et faciliter grandement l'action dudit ustensile à repasser pour repasser la linge, ladite planche à repasser comportant un moyen d'évacuation de l'air aspiré.

### Patentansprüche

1. Versenkbarer Dampfbügelstation zum Bügeln der Wäsche, die einen Rahmen (12), der an der Wand befestigt ist und der einen Hohlraum (14) bildet, in dem sich ein Bügelbrett befindet, das aus einem hinteren Teil besteht, der eine Bügeloberfläche (31) umfasst, und aus einem vorderen Teil (10), der fest mit dem hinteren Teil verbunden ist, der eine Zieroberfläche oder einen Spiegel bildet, umfasst, wobei das Bügelbrett eine erste Position einnehmen kann, in der der vordere Teil in dem an der Wand befestigten Rahmen sichtbar ist, und der hintere Teil versenkt ist, und eine zweite Position, in der der vordere Teil versenkt ist und der hintere Teil in dem an der Wand befestigten Rahmen sichtbar gemacht wird, wobei die Vorrichtung erste Schwenkmittel aufweist, die angepasst sind, um das Bügelbrett von der ersten Position zu der zweiten Position und umgekehrt übergehen zu lassen, und zweite Schwenkmittel, um das Bügelbrett, das sich in der zweiten Position befindet, von der vertikalen Position zu der horizontalen Position als Konsole übergehen zu lassen, damit ein Benutzer die Bügeloberfläche verwenden kann, **Vorrichtung dadurch gekennzeichnet, dass** das Bügelbrett innerhalb eines beweglichen Rahmens (18) ist, der dank eines oberen Scharniers und eines unteren Scharniers, die am rechten Ende oder am linken Ende des an der Wand befestigten Rahmens liegen, schwenkt und es dem Bügelbrett erlaubt, gegen den Uhrzeigersinn oder umgekehrt um eine vertikale Achse mit einem Winkel von etwa 90° zu schwenken, und wobei die ersten Schwenkmittel ein oberes und ein unteres Scharnier umfassen, die jeweils in jedem der horizontalen Teile des beweglichen Rahmens und ihrer Mitte liegen, wobei die Scharniere eine vertikale Achse (20) bilden, die es dem Bügelbrett erlaubt, in den Uhrzeigersinn oder umgekehrt derart zu schwenken, dass der hintere Teil des Bügelbretts, der eine Bügeloberfläche umfasst, sichtbar gemacht wird.
2. Vorrichtung nach Anspruch 1, bei der die zweiten Schwenkmittel einerseits aus zwei Scharnieren bestehen, die unten an dem Bügelbrett und auf jeder Seite dieses liegen, fest mit dem beweglichen Rahmen (18) derart verbunden, dass das Bügelbrett aus dem beweglichen Rahmen austritt und heruntergeklappt wird, indem es um 90° geschwenkt wird, und andererseits aus einem Konsolenträger, der angepasst ist, um das Bügelbrett in horizontaler Position zu halten, bestehend aus zwei Schenkeln (24 und 26), deren untere Enden (28 und 30) in dem tiefen Teil des beweglichen Rahmens in Auflage sind.
3. Vorrichtung nach Anspruch 1, bei der die zwei Schenkel (24 und 26) des Konsolenträgers jeweils einen Dorn an ihrem oberen Ende umfassen, wobei die Dorne gehalten werden, indem sie jeweils in Rillen (32 und 34) gleiten, die unter dem Bügeltisch liegen, und an dem Ende der Rillen ankommen, wenn das Bügelbrett um 90° derart geschwenkt hat, dass es in horizontaler Position blockiert ist.
4. Vorrichtung nach Anspruch 3, bei der Bohrungen in den Rillen (32 und 34) liegen und in welche sich die Dorne, die sich an dem oberen Ende der Schenkel (24 und 26) befinden, von Federn beansprucht einfügen, dem Bügelbrett erlauben in horizontale Position überzugehen und in Arbeitsposition zum Stillstand zu kommen.
5. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 4, bei der sich ein Bügelutensil, wie zum Beispiel ein Bügeleisen (36) und/oder eine Bürste in versenkter Position in einem Hohlraum an dem Ende des Bügelbretts nahe der Mauer befindet.
6. Vorrichtung nach Anspruch 5, die ferner einen Heiztank aufweist, der Dampf erzeugt, der mit einer Dampfleitung mit dem Bügelutensil verbunden ist.
7. Vorrichtung nach Anspruch 5 oder 6, bei der das Bügelutensil ein Bügeleisen ist, das einen Griff (40) und eine Sohle (42) umfasst, wobei der Griff gegen die Sohle zurückgeklappt ist, wenn das Bügeleisen versenkt ist.
8. Vorrichtung nach Anspruch 7, bei der der Griff (40) einen Verriegelungsdruckknopf (44) umfasst, der dank einer Rückholfeder (52) in Verriegelungsposition zurückgehalten ist, wobei der Druckknopf in Drehung um eine Achse (45) ist, deren Ende (56) durch einen Nocken blockiert ist, der über eine erste Verriegelungsreste (49) verfügt, die angepasst ist, um den Griff in Gebrauchsposition zu verriegeln, und über eine zweite Verriegelungsreste (50), die ange-

- passt ist, um den gegen die Sohle zurückgeklappten Griff zu verriegeln, wenn das Bügeleisen versenkt ist.
9. Vorrichtung nach Anspruch 5 oder 6, bei der das Bügelutensil eine Bürste ist, die vom Benutzer dank eines Handgriffs derart umgesetzt wird, dass man sie auf der zu bügelnden Wäsche gleiten lässt und es erlaubt, ein schnelles Bügeln auszuführen. 5
10. Vorrichtung nach Anspruch 5, die einen Heiztank aufweist, der Dampf mittels einer Dampfleitung erzeugt, und bei der das Bügelbrett Ventilatoren (38, 39) umfasst, deren Drehung in eine erste Richtung es erlaubt, Dampf zum Äußersten des Bügelbretts und von unten nach oben zu treiben, damit der aus der Dampfleitung austretende Dampf die Wäsche, die auf dem Brett platziert ist, durchquert. 15
11. Vorrichtung nach Anspruch 14, bei der die Drehung der Ventilatoren (38, 39) in eine zweite Richtung es einem Luftstrom, der von oben nach unten ausgerichtet ist, erlaubt, eine Ansaugung zu verursachen, was es erlaubt, die zu bügelnde Wäsche auf das Bügelbrett zu drücken und die Wirkung des Bügelutensils weitgehend zum Bügeln der Wäsche zu erleichtern, wobei das Bügelbrett ein Absaugmittel der angesaugten Luft umfasst. 20
- Claims**
1. Foldaway steam ironing device for ironing linens, including a frame (12) attached to the wall and forming a cavity (14) wherein an ironing board is located, having a rear portion having an ironing surface (31) and a front portion (10) integral with the rear portion constituting a decorative surface or a mirror, said ironing board being capable of adopting a first position wherein said front portion is visible in said frame attached to the wall and the rear portion is folded away, and a second position wherein said front portion is folded away and said rear portion is made visible in said frame attached to the wall, said device having first pivoting means suitable for moving said ironing board from the first position to the second position and vice versa, and second pivoting means for moving said ironing board in the second position from the vertical position to the horizontal position as a bracket so that a user can use said ironing surface; 25
- said device being **characterized in that** said ironing board is inside a mobile frame (18) pivoting by means of a top hinge and a bottom hinge located at the right-hand end or at the left-hand end of said frame attached to the wall and enabling said ironing board to pivot in the counterclockwise direction or vice versa about a vertical axis by an angle of around 90°, and said first pivoting means include a top hinge and a bottom hinge located respectively in each of the horizontal portions of said mobile frame and at their middle, said hinges forming a vertical axis (20) enabling said ironing board to pivot in the clockwise direction or vice versa so as to make the rear portion of said ironing board, having an ironing surface, visible. 30
2. Device according to claim 1, wherein said second pivoting means consist, on the one hand, of two hinges located at the bottom of said ironing board and on each side of it integral with said mobile frame (18) so as to remove the ironing board from said mobile frame and flatten it out by pivoting it by 90°, and, on the other hand, a bracket support suitable for holding said ironing board in the horizontal position, having two arms (24 and 26) of which the lower ends (28 and 30) rest in the bottom portion of said mobile frame. 35
3. Device according to claim 1, wherein the two arms (24 and 26) of said bracket support each have a lug at their upper end, said lugs being held by sliding, respectively, into grooves (32 and 34) located under said ironing table, and reaching the end of said grooves when said ironing board has pivoted by 90° so that it is locked in the horizontal position. 40
4. Device according to claim 3, wherein holes are located in said grooves (32 and 34) and into which said lugs are inserted, which lugs are located at the upper end of said arms (24 and 26) urged by springs enabling said ironing board in the horizontal position to be immobilized in its working position. 45
5. Device according to one of claims 1 to 4, wherein an ironing appliance such as an iron (36) and/or a brush is located in the stowed position in a cavity at the end of said ironing board near the wall. 50
6. Device according to claim 5, also having a heating container generating steam connected by a steam duct to said ironing appliance. 55
7. Device according to claim 5 or 6, wherein said ironing appliance is an iron having a handle (40) and a soleplate (42), said handle being folded against said soleplate when said iron is stowed.
8. Device according to claim 7, wherein said handle (40) has a locking pushbutton (44) held in the locking position by means of a return spring (52), said pushbutton rotating about an axis (45) having its end (56) locked by a cam having a first locking notch (49) suitable for locking the handle in the use position and a second locking notch (50) suitable for locking the handle folded against said soleplate when the iron

is stowed.

9. Device according to claim 5 or 6, wherein said ironing appliance is a brush implemented by the user by means of a gripping handle so as to cause it to glide over the linens to be ironed and enable quick ironing. 5
10. Device according to claim 5, having a heating container generating steam by means of a steam duct, and wherein said ironing board has fans (38, 39) of which the rotation in a first direction enables steam to be propelled toward the outside of said ironing board and upward so that the steam coming from said steam duct passes through the linens placed on said board. 10 15
11. Device according to claim 10, wherein the rotation of the fans (38, 39) in a second direction enables an air flow directed downward to cause a suction, thereby enabling the linens to be ironed to be pressed on said ironing board and the action of said ironing appliance for ironing the linens to be largely facilitated, said ironing board having means for releasing the suctioned air. 20

25

30

35

40

45

50

55

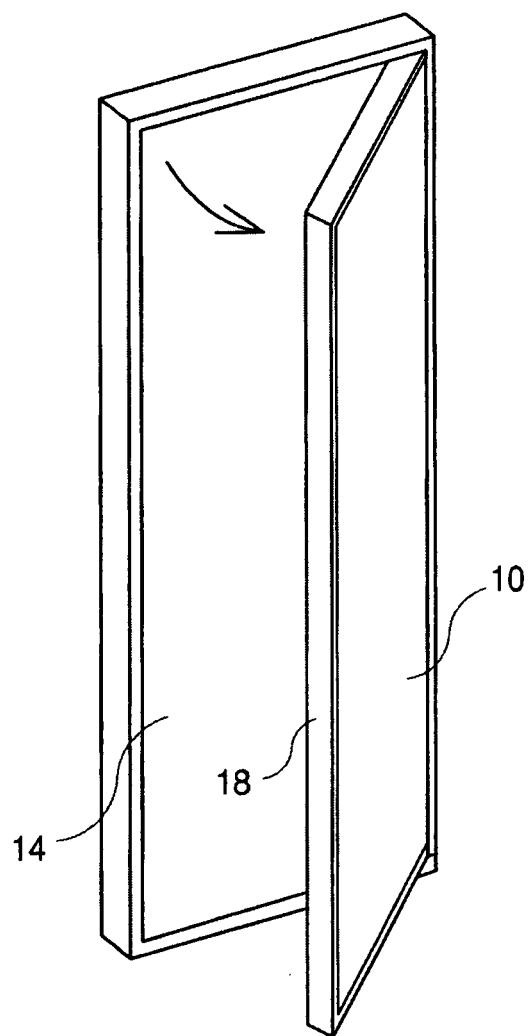
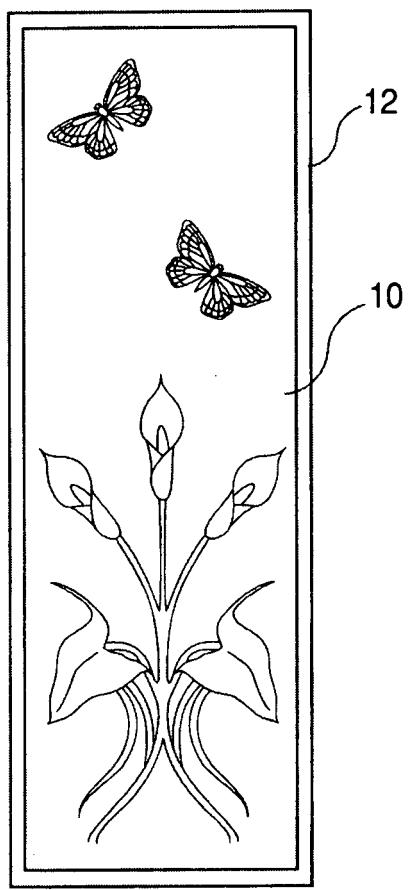


FIG. 1

FIG. 2A

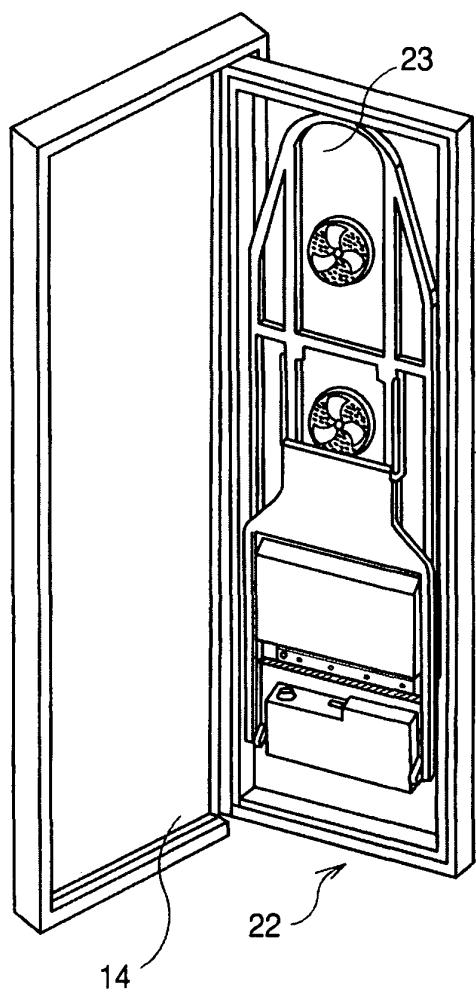


FIG. 2B

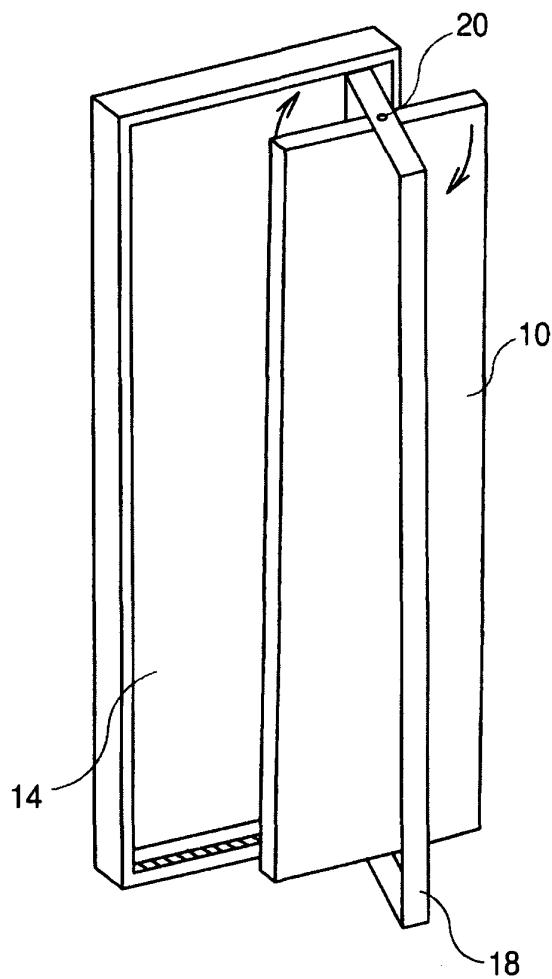


FIG. 2C

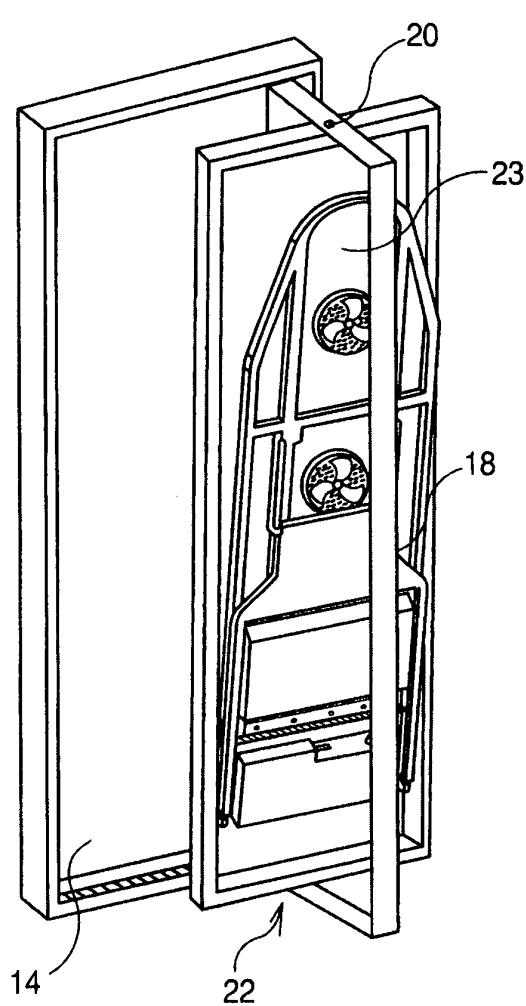


FIG. 2D

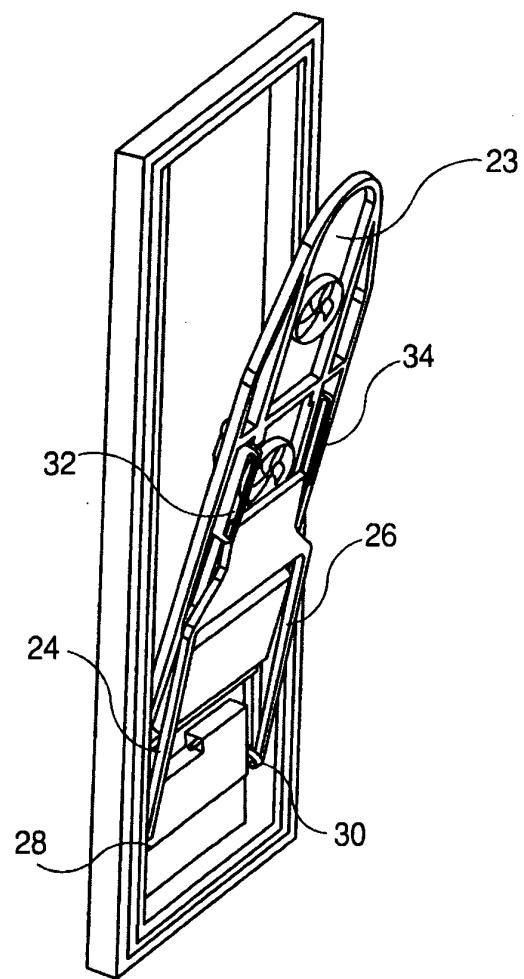


FIG. 3A

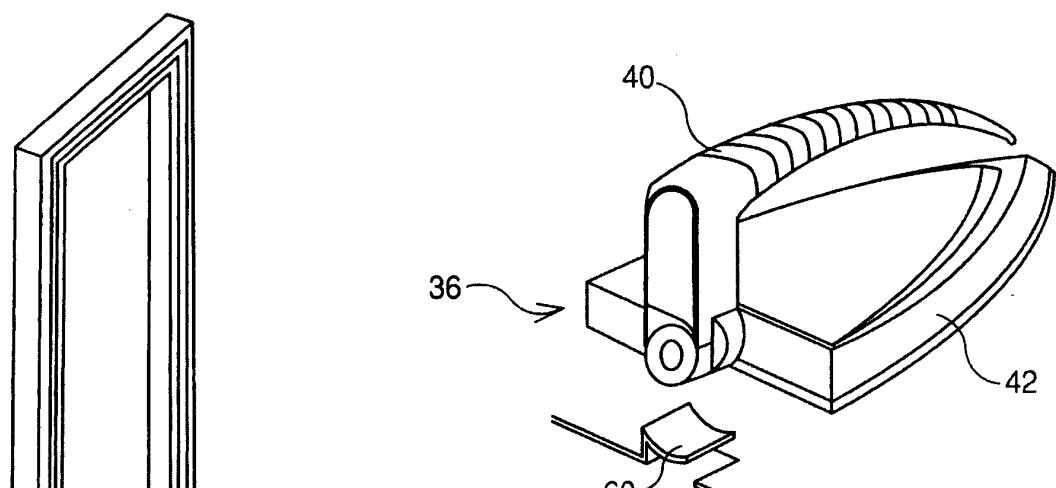


FIG. 4

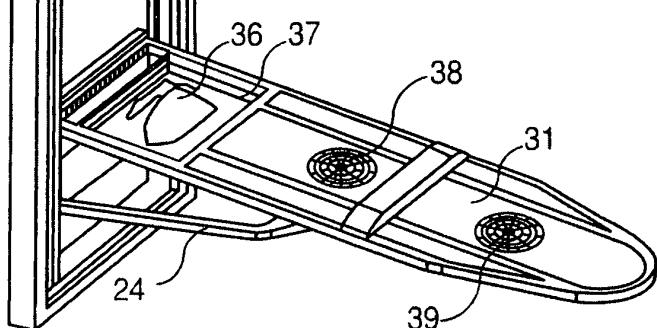


FIG. 3B

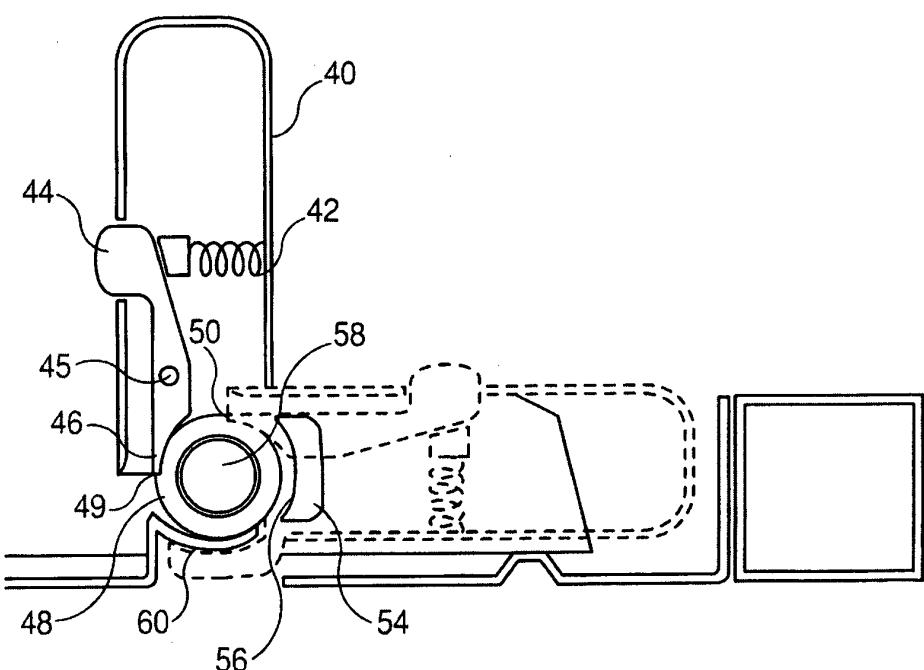


FIG. 5

**RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION**

*Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.*

**Documents brevets cités dans la description**

- GB 2389372 A [0004]
- GB 765105 A [0005]
- EP 2167721 A [0006] [0032]